

IEPSCF Philippeville-Florennes
***Synthèse individuelle d'évaluation des acquis
d'apprentissage***



PROFESSEUR :

Nom/prénom	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF
	<i>Connaissances de gestion de base</i>	<i>160</i>	<i>ESSQ – 71 56 01 U22 D3</i>

Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :

Tout en disposant de textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée

<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u>	<u>« Indicateurs »</u>	A = 50% NA < 50%
<ul style="list-style-type: none"> de présenter les objectifs et les axes principaux d'un projet de création et de gestion d'une P.M.E. en en se fondant sur les prescriptions essentielles conformes à la législation en vigueur, relatives aux domaines de la création d'entreprise, de la comptabilité, de la fiscalité, de la gestion financière et commerciale, et de la législation ; 	<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant expose oralement son projet de création et de gestion d'une P.M.E. L'étudiant répond de manière satisfaisante aux questions posées. Respect des textes législatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs et les stratégies sont conformes aux dispositions réglementaires en vigueur. Le contenu de la présentation comprend les éléments essentiels pour mener à bien le projet. 	
<ul style="list-style-type: none"> d'évaluer ses qualités intrinsèques en matière de création d'entreprise ; 	L'étudiant se positionne en tant qu'entrepreneur.	Ses capacités entrepreneuriales sont définies par rapport à l'activité projetée.	
<ul style="list-style-type: none"> de réaliser un plan d'entreprise et d'en évaluer sa faisabilité ; 	<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant a remis son plan d'entreprise au professeur à la date fixée. Le plan d'entreprise comprend une approche personnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> L'échéance est strictement respectée. Le projet comprend une description des informations personnelles, et de l'idée. 	

	<p>comprend une approche administrative.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le plan d'entreprise comprend une approche commerciale . Le plan d'entreprise comprend une approche financière. La faisabilité du projet est évaluée. 	<p>l'activité est choisie et correctement justifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les démarches à réaliser et /ou les autorisations à obtenir sont en adéquation avec l'activité projetée. Les assurances à souscrire sont déterminées. Le plan marketing élaboré est structuré et complet. Il est compatible avec les objectifs et l'environnement de l'entreprise. Le tableau d'affectation et de financement est en adéquation avec le projet décrit. Les frais fixes et variables sont déterminés. La détermination du chiffre d'affaires annuel est expliquée. Une conclusion réaliste relative à la faisabilité du projet est proposée.
<ul style="list-style-type: none"> d'illustrer ses choix par des exemples concrets. 	<ul style="list-style-type: none"> Les stratégies choisies s'appuient sur des exemples concrets. 	<ul style="list-style-type: none"> Des exemples concrets sont cités.

Décision du chargé de cours

Réussite Ajournement

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :					
	50	60	70	80	90
<ul style="list-style-type: none"> le degré de pertinence des éléments juridiques, comptables, financiers, fiscaux, commerciaux retenus ; 					
<ul style="list-style-type: none"> le degré de cohérence entre : <ul style="list-style-type: none"> les stratégies choisies et leur conformité aux dispositions légales en vigueur ; les exemples concrets choisis et les démarches ; 					

▪le degré d'autonomie atteint.						
--------------------------------	--	--	--	--	--	--

Philippeville, le / / 2020

Signature du Professeur

TOTAL

/100